



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du Conseil de Communauté du 15 juin 2023  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14  
Etaient présents : 12 membres – 1 procurations – 13 votants**

### **Administration Générale**

#### **301/2023 SPL EVA : Rapport annuel 2022 des élus mandataires et rapport d'activité 2022**

Monsieur Jean-Luc FRECHARD, administrateur de la SPL, expose :

La Société Publique Locale Evènement en Val d'Argent (SPL EVA) a été créée à l'initiative de la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines et de la Communauté de Communes du Val d'Argent.

L'article L.1524-5 alinéa 14° du Code Général des Collectivités Territoriales, dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants du Conseil d'Administration.

En application de ces dispositions, les administrateurs de la Communauté de Communes du Val d'Argent de la SPL EVA présentent un rapport annuel écrit devant le Conseil Communautaire au titre de l'exercice 2022 (cf. pièce jointe en annexe).

Ce rapport a pour objectif de renforcer l'information des élus communautaires, afin de s'assurer que la SPL EVA agit en conformité avec les positions et actions engagées par la Communauté de Communes du Val d'Argent.

Thomas BELLICAM, directeur de la SPL, présente le détail à l'assemblée avec notamment la description détaillée des 3 événements qui ont eu lieu en 2022 : Modes&Tissus, Carrefour du Patchwork et Mineral&Gem sous délégation de la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines.

#### **Le Conseil Communautaire**

Après avoir pris connaissance des documents présentés en annexe,

**DONNE UN AVIS FAVORABLE** au rapport des administrateurs désignés par la Communauté de Communes établi sur l'activité de la SPL EVA au titre de l'exercice 2022 et au rapport d'activités 2022 comportant joints en annexe de la présente délibération

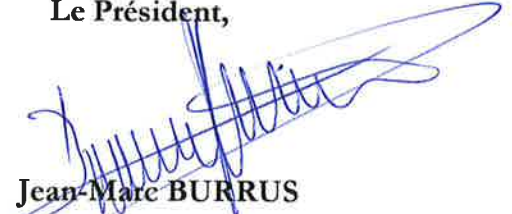
**Délibération adoptée à 12 voix pour, Jean Luc Fréchard ayant présenté le rapport s'abstient.**

**Le secrétaire de séance,**

  
**Jean-Luc FRECHARD**



**Le Président,**

  
**Jean-Marc BURRUS**